

PLÉNIÈRE DES CINQ (5) ATELIERS

Rémunération et autres risques du travail artistique

- Revenus professionnels
- Risques économiques
- Risques sociaux

mais tout d'abord ...

RECONNAISSANCE

Sensibiliser à l'importance des arts et de la culture : le milieu de l'enseignement, le secteur privé et institutionnel, le monde gouvernemental, les médias

L'artiste contribue à la richesse société, il a des besoins spécifiques liés à sa précarité, il ne doit pas être assimilé aux autres catégories de travailleurs indépendants, agricoles, saisonniers

L'artiste professionnel : sa définition, son code déontologique, son « approche qualité »

LE CHOC DES VALEURS

La valeur de l'art, l'économie de l'art, le travail artistique, la liberté de créer

- Ne pas réduire l'art à sa valeur marchande
- Créer ce que vous pouvez vendre, être à l'écoute des marchés
- Dénoncer et refuser le travail gratuit ou bénévole
- La liberté de créer vs le contrôle exercé par certaines subventions

LE FINANCEMENT DES ARTS

Les conditions de l'artiste dépendent des autres maillons de la chaîne : création, production, conservation, diffusion, mise en marché, développement des publics, exportation

- Plus de productions, d'exposition, de tournées ... où mon talent sera sollicité
- L'accès aux lieux de production et de diffusion
- Le rôle des médias et l'utilisation des réseaux sociaux pour stimuler la participation culturelle (publics)

REVENUS PROFESSIONNELS (1)

Rémunération, droits et redevances

- Accès aux bourses et aux subventions
- Barèmes : tarifs et cachets
- Barèmes négociés : tarifs et cachets respectés
- Calcul et respect des droits et redevances
- Gestes professionnels à rémunérer entourant la diffusion ou la mise en marché de l'œuvre
- Calcul du prix de revient pour la vente

REVENUS PROFESSIONNELS (1, suite)

Rémunération, droits et redevances

- Accès aux programmes avec cachets qui multiplie les contacts entre les artistes et le milieu
- Être rémunéré comme formateur (mon expertise)

RISQUES ÉCONOMIQUES (2)

Sous-emploi ou périodes sans revenus vs temps pour « incuber les projets »

- Accès à un revenu d'appoint
- Accès à un second emploi (accès aux bénéfices)
- Accès à un revenu minimum garanti
- Gestion de carrière : le plan d'action pour équilibrer mon temps de création et le temps consacré aux revenus de subsistance

RISQUES ÉCONOMIQUES (3 ...)

Risque de désuétude des connaissances ou formation ou développement professionnel

- Accès à l'information et à l'autoformation
- Accès au perfectionnement dans mon art
- Accès à la formation dans des domaines complémentaires (cumuler des rôles ou tâches rémunérées autour de mon art)
- Formations pouvant être « reconnues »

RISQUES ÉCONOMIQUES (3, suite)

Risque de désuétude des connaissances ou formation, ou développement professionnel

- Accès à des bourses de ressourcement
- Accès à des résidences d'artistes
- Accès à des conseils experts et des services professionnels (connaissance du secteur)
- Accès à des critiques sur mon travail artistique

RISQUES ÉCONOMIQUES (4 ...)

Risque d'entreprise

- Accès au travail « ailleurs » (voyage et visa)
- Faire reconnaître l'investissement de temps (le travail invisible) et les dépenses sans garantie que l'oeuvre ou le projet aboutira
- Accès à un mentor, un expert, un agent ou un gérant pour diminuer les « risques et erreurs »

RISQUES ÉCONOMIQUES (4, suite)

Risque d'entreprise :

- Mettre en commun des lieux, des équipements, des services pour diminuer la charge (coûts)
- Faire des projets intégrant plusieurs créateurs
- Rééautage / répertoire (contacts, projets, garantie de professionnalisme)

RISQUES ÉCONOMIQUES (4, fin)

Risque d'entreprise :

- Accès à une stratégie économique des entreprises et du gouvernement qui privilégierait l'engagement des créateurs (cadeaux, publications, animations, par exemple)
- Accès à une stratégie publique qui stimule les achats des citoyens et des entreprises (déductions)

RISQUES ÉCONOMIQUES (5)

Risque de fluctuation des revenus – fiscalité

- Impôt adapté : déduction des dépenses, déductions liées aux pertes, report des revenus sur plus d'une année, valeur du temps non rémunéré ou travail invisible
- Seuil d'exemption d'impôt des revenus artistiques (incluant bourses et subventions)

RISQUES SOCIAUX (6)

Congés de maladie / parentalité / compassion

- Indemnité journalière de maladie
- Compensation pour invalidité
- Indemnité pour prendre soin d'un proche (enfant, handicapé, personne en fin de vie)
- Soutien aux frais de garde des enfants (child care)

RISQUES SOCIAUX (7)

Accident du travail ou maladie professionnelle

- Couverture des risques en période de sous-emploi (entraînement, répétition)
- Compensation revenus d'activités pour invalidité
- Rente pour invalidité permanente

RISQUES SOCIAUX (8)

Avancée en âge - retraite

- Accès à un bilan de compétences (transition de carrière vers autre emploi, nouveau revenu)
- Accès à un régime de retraite collectif en complément au régime public
- Stratégie d'épargne